

Études Genre : qu'étudient-elles donc ?



© Pavel Losevsky / Dreamstime

A l'approche du Congrès international des recherches féministes francophones qui aura lieu à Lausanne en été 2012, réflexion sur les origines, les raisons et les réalisations des Études Genre.

Par **Hélène Martin**, professeure à la Haute école de travail social et de la santé – EESP – Lausanne, responsable du Laboratoire en Études Genre de la HES-SO

Les Études Genre, ou Études féministes, se sont développées dans le sillage des mouvements féministes des années 1970. Anti-naturalistes, elles montrent que ce sont les rapports sociaux, et non la nature, qui définissent les sexes, leurs différences, les rôles et les attentes sexuées, bref qui sexuent les individus et plus largement le monde (Delphy, 2001 ; Gardey, 2006 ; Gardey & Löwy, 2000 ; Laqueur, 1992 [1]). Ces études mettent au jour l'androcentrisme et l'idéologie sexiste de la société, mais également l'androcentrisme et l'idéologie sexiste de la science, étant entendu que celle-ci est toujours située, politiquement engagée, même quand elle ne le dit pas. Les Études Genre ont ainsi mis en évidence différents biais sexistes au sein de la production scientifique.

Des « preuves » scientifiques biaisées

Le biais naturaliste consiste à reconduire, sans les réinterroger, des normes sociales de sexe. Commençons avec trois exemples « anatomiques ». La paléoanthropologue Évelyne Peyre (2006) a revisité des analyses réalisées par des anthropologues physiques et des anatomistes et elle a montré comment ces travaux scientifiques sur le squelette ont permis, au XIX^e siècle, de prouver la « faiblesse naturelle » des femmes et de justifier leurs position et rôles sociaux. L'anthropologue Emily Martin (1991) s'est intéressée à la manière dont l'imagination scientifique est imprégnée de valeurs sociales : la théorie de la reproduction, voulant qu'un spermatozoïde particulièrement vigoureux, semant ses rivaux en route, parvienne à atteindre et à féconder un ovule, quant à lui passif, reproduit et naturalise des stéréotypes de sexe, tout en se présentant comme objective. Quant à la neurobiologiste Catherine Vidal (2005), elle est revenue de manière critique sur des recherches consacrées au fonctionnement sexué du cerveau (les femmes auraient une plus importante aptitude au langage ; les hommes s'orienteraient mieux qu'elles). En rappelant la plasticité du cerveau et la variabilité interindividuelle et en montrant que les différences entre les

individus d'un « même sexe » sont plus importantes que les différences « entre les sexes », Catherine Vidal a démontré l'inanité de la théorie (voir notamment sa conférence « Le cerveau a-t-il un sexe ? » [en ligne](#)).

Un autre biais mis en lumière par les Études féministes est l'androcentrisme de la science : construite à partir d'un point de vue masculin pourtant considéré comme général, ou neutre, l'analyse tantôt néglige de prendre en compte les conditions de vie des femmes, tantôt les particularisent (Mathieu, 1991). Dans tous les cas, la norme à partir de laquelle est pensée la réalité est masculine. À titre d'exemple, une citation de Claude Lévi-Strauss, issue de son ouvrage *Les Bororo* (1936), mise en perspective critique par l'anthropologue Séverine Rey (1994, p. 28) : « Le village entier partit le lendemain dans une trentaine de pirogues, nous laissant seuls avec les femmes et les enfants, dans les maisons abandonnées ». Le biais androcentrique dans le propos du célèbre anthropologue est très clair : la société, ce sont les hommes. Les femmes et les enfants, c'est-à-dire plus de la moitié du village, ne suffisent pas à habiter ce village, défini comme 'déserté'. Bien entendu, si les femmes ne font rien, ni ne sont personne, elles ne constituent pas un objet d'étude intéressant, voire un objet d'étude possible/pensable. Et elles sont donc absentes de la recherche comme de la théorie.

Un vocabulaire orienté

Différents autres exemples illustrent l'androcentrisme de la science. Mentionnons l'habitude d'utiliser le terme polygamie comme synonyme de polygynie. La polygamie est un terme générique qui exprime autant la possibilité pour un homme d'avoir plusieurs épouses (la polygynie) que celle, pour une femme, d'avoir plusieurs époux (la polyandrie). Faire équivaloir polygamie et polygynie, c'est évacuer du domaine du pensable la possibilité de la polyandrie, un fait pourtant avéré dans plusieurs sociétés (Rey, 1994).

Fréquemment rendues invisibles en tant qu'actrices sociales, les femmes sont cependant souvent « survisibilisées » en tant que groupe considéré comme « naturel », par exemple en tant que mères (la « naturalité » de la maternité étant bien entendu une construction socio-historique au même titre que tous les autres rôles sociaux [\[2\]](#)).

Une fausse égalité

Évoquons un autre biais d'androcentrisme mis au jour par les Études féministes, qui consiste à poser une fausse égalité entre les hommes et les femmes. C'est le cas quand, par exemple en politique sociale, une équivalence de conditions entre hommes et femmes est présupposée. Jean-Pierre Tabin, Isabelle Probst et George Waardenburg (2010) le montrent à propos de l'assurance accident. L'accident pris en charge par l'assurance est en effet défini de telle sorte qu'il concerne d'abord le travail professionnel au détriment du travail domestique et, dans le cadre du travail professionnel, des atteintes à la santé propres à des emplois masculinisés et non pas celles qui sont plus fréquentes dans des emplois féminisés.

Le projet de la sociologie, tel que l'a défini l'un de ses fondateurs, Émile Durkheim (1858-1917), consiste à expliquer le social par le social - et non par la biologie, l'hérédité, des raisons surnaturelles, etc. Les questions que pose la science étant déterminées par le contexte socio-historique, on comprend que Durkheim ne soit pas lui-même parvenu, au seuil du XXe siècle, à bien appliquer ce principe aux rapports sociaux de sexe. Mais, dès les années 1970, en revisitant des réalités sociales sous l'angle des rapports sociaux de sexe qui n'avaient pas été pris en compte, ou en réinterrogeant la naturalité du sexe, les Études Genre ont porté, avec d'autres approches scientifiques, des questionnements et des intérêts que la société se pose plus généralement – avec bien entendu les débats et polémiques que cela suppose.

À quoi servent les Études Genre actuellement ?

En s'institutionnalisant, ces études ont tantôt été nommées Études féministes et tantôt Études Genre, cette dernière dénomination masquant leur dimension politique. Si masquer leur dimension politique a souvent été une condition de leur institutionnalisation, ce masquage est vain au sens où, comme nous l'avons vu, toutes les sciences sont immergées dans la société et n'échappent pas à une position politique, que cette dernière reconduise (volontairement ou non) ou mette en perspective critique des pseudo-évidences.

Une pseudo-évidence propre à nos contextes occidentaux contemporains réside dans l'idée que l'égalité entre hommes et femmes est acquise, ou quasi acquise, et que, désormais, les individus font des choix librement, en fonction de leurs préférences et de leurs ambitions personnelles, et non en fonction des attentes sociales. Or, les analyses montrent au contraire des réalités sociales parfaitement sexuées : les femmes et les hommes sont assignés à des rôles différenciés et occupent des positions fortement hiérarchisées. On évoque volontiers, de nos jours, la persistance des inégalités salariales, mais on oublie du même coup que plus ou moins toutes les autres institutions sociales sont traversées par la différence et la hiérarchie des sexes [3]. En Suisse, les femmes ont très majoritairement un emploi à temps partiel (OFS) et elles s'occupent du travail domestique à l'exclusion des hommes (OFS) ; lors d'une séparation, elles doivent à ces conditions de devenir beaucoup plus facilement pauvres qu'eux. Sur le plan des choix professionnels, les jeunes femmes choisissent des « métiers féminins » qui sont moins variés et généralement moins valorisés (ainsi que moins payés) que les métiers considérés comme masculins (90% d'entre elles se dirigent dans 10% des métiers).

Il est partout attendu des femmes et des hommes des manières d'agir et de ressentir différentes, et les différences qu'hommes et femmes mettent en œuvre sont au bénéfice des hommes en termes financiers, en termes de liberté, ou encore de prestige, etc. Pour donner quelques exemples, non exhaustifs : dans la socialisation enfantine, les jeux, les ouvrages scolaires, les loisirs, etc. mettent en scène des différences et des asymétries entre hommes/garçons et femmes/filles qui sont en défaveur des dernières (on consultera par exemple l'exposition en 9 panneaux de Lab'elle concernant la littérature enfantine sur [ce lien](#) et, plus généralement sur la socialisation différenciée, on se reportera à la conférence [en ligne](#) d'Anne Dafflon-Novelle).

Idem pour la sexualité, puisque les normes et les jugements portés sur les comportements sexuels rendent la sexualité bien davantage légitime et ludique pour les hommes (voir par exemple les textes de Ilana Löwy, de Rose-Marie Lagrave et de Michel Bozon dans le numéro 3/2009 de la [revue Mouvement](#)). Ou encore dans le domaine de la parentalité, puisque le souci, la responsabilité et les soins aux enfants sont d'abord attendus des femmes et réalisés par elles ; etc.

Dans ce contexte paradoxal, puisque les convictions égalitaires renvoient à des pratiques inégalitaires, les Études Genre mettent au jour la production et la reproduction des différences et des inégalités de sexe. Par exemple, elles montrent comment l'illusion de l'égalité, l'idéologie sexiste et l'antiféminisme peuvent être maintenus par des logiques racistes. La société dominante fait circuler des images réductrices, le plus souvent fantasmées, de groupes sociaux qui seraient soumis à des normes « particulièrement sexistes », par exemple les « classes populaires » (De Singly, 1993) ou encore les « immigré-e-s » (Delphy, 2006, 2011). Ce faisant, la société dominante alimente non seulement le classisme ou le racisme, qui prennent des figures sexuées, mais encore l'idée que le sexisme se serait désormais logé « ailleurs ». Essentiellement repéré « ailleurs », le sexisme ne serait donc plus « ici », parmi les femmes et les hommes du groupe qui le dénoncent. Par cette externalisation du sexisme, la société dominante assure tout à la fois un processus de distinction sociale, le masquage d'un sexisme dont on a vu qu'il est persistant et général, ainsi qu'une certaine paix sociale, par la disqualification des revendications féministes.

Les Etudes Genre peuvent également montrer comment, aujourd'hui, certaines actions menées en faveur de l'égalité, délicates à inventer et à manier, sont parfois contre-productives. Prenons l'exemple des mesures (temps partiel, entre autres) visant à favoriser la « conciliation » entre vie privée et professionnelle. Si ces mesures qui visent l'égalité sont utilisées uniquement par les femmes, elles vont en fait reproduire et naturaliser des différences et des

inégalités de sexes. Les Études Genre peuvent – voire doivent – poser de telles questions. Et bien d'autres...

- [Le site dédié au Congrès international des recherches féministes francophones.](#)

- Le site du [LIEGE HES-SO](#).

[1] **Bibliographie**

- De Singly, François. (1993). Les habits neufs de la domination masculine. Esprit, 11, 54-64.
- Delphy, Christine. (2001). Penser le genre : problèmes et résistances. In Christine Delphy (Ed.), L'ennemi principal. 2. Penser le genre (1991 ed., pp. 243-260). Paris : Syllepse.
- Delphy, Christine. (2006). Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme. Nouvelles Questions Féministes, 25(1), 59-83.
- Delphy, Christine. (2011). Un troussage de domestique. Paris : Syllepse.
- Dorlin, Elsa. (2010). Le mythe du matriarcat noir. In Elsa Dorlin & Eric Fassin (Eds.), Reproduire le genre (pp. 69-78). Paris : Centre Pompidou.
- Gardey, Delphine. (2006). Les sciences et la construction des identités sexuées. Annales. Histoire, Sciences Sociales, 61(3), 649-673.
- Gardey, Delphine, & Löwy, Ilana. (2000). L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin. Paris : Editions des archives contemporaines.
- Laqueur, Thomas. (1992). La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident. Paris : Gallimard.
- Martin, Emily. (1991). The egg and the sperm : how sciences has constructed a romance based on stereotypical male-female roles. Signs : Journal of Women in Culture and Society, 16(3), 485-501.
- Mathieu, Nicole-Claude. (1991). Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique. In Nicole-Claude Mathieu (Ed.), L'anatomie politique (1985 ed., pp. 75-127). Paris : Côt-femmes.
- Peyre, Evelyne. (2006). Du sexe et des os. In Catherine Vidal (Ed.), Féminin, masculin. Mythes et idéologies (pp. 35 à 47). Paris : Belin.
- Rey, Séverine. (1994). La catégorie de 'genre' en anthropologie. Emergence et construction discursive. Université de Lausanne : Recherches et travaux en anthropologie.
- Tabin, Jean-Pierre, Probst, Isabelle, & Waardenburg, George. (2010). Penser l'accident du travail. In Thomas David, Valentin Groebner, Janick Marina Schaufelbuehl & Brigitte Studer (Eds.), La production des inégalités (pp. 212-130). Zurich : Chronos.
- Vidal, Catherine. (2005). Le cerveau a-t-il un sexe ? . In Françoise Héritier (Ed.), Hommes, femmes, la construction de la différence. Paris : Editions le Pommier.

[2] A titre d'exemple, l'attachement immédiat de la mère à son enfant (l'« instinct maternel ») est un phénomène social et historique puisque, notamment en France jusqu'au XVIII^e siècle, le travail sexuel reproductif a nécessité l'intervention de trois figures : la génitrice, la nourrice et l'institution religieuse ou le précepteur (Dorlin, 2010).

[3] A cet égard on peut consulter, sur le [site de l'OFS](#), la brochure « Vers l'égalité entre hommes et femmes ».